

Voici les principaux points abordés lors de la rencontre des personnes déléguées du 14 avril 2026 :

### **Loi visant à améliorer la transparence... de diverses associations en milieu de travail (PL-3)**

La loi visant à encadrer davantage les organisations syndicales est maintenant adoptée. La commission parlementaire et l'étude détaillée ont permis d'apporter des modifications minimales au projet de loi initial. Pour notre syndicat, ceci occasionne une augmentation importante du coût de la vérification comptable. Pour la cotisation facultative, nous sommes en attente d'une formation de la CSQ pour se conformer aux dispositions.

### **Étalement de la paie**

Dès cet été, le CSS apportera des modifications quant à l'étalement de la paie. Ceci aura pour effet de ne plus avoir à faire un rajustement du calendrier de paies. Par conséquent, le salaire annuel sera réparti également avec les 26 versements prévus dans l'entente nationale.

### **Plateforme de la CSQ pour l'élection provinciale**

La CSQ élabore une plateforme pour les prochaines élections. Celle-ci permettra d'informer les membres quant à la démocratie, les programmes des partis politiques, les enjeux en éducation et en santé et les solutions proposés. Le lien sera transmis dès que ce sera mis en ligne.

### **3<sup>e</sup> journée de tempête**

Notre entente locale prévoit que le syndicat et le CSS doivent s'entendre pour assurer les 180 jours d'école lorsque le nombre de tempêtes dépasse 2. Étant donné que les élèves ne doivent pas avoir d'école à la fête des Patriotes et après le 24 juin, la journée pédagogique du 20 avril restait la seule possibilité. Pour la remise du bulletin des élèves en intensif, la direction doit offrir aux enseignants concernés une autre journée pour le faire.

### **Scolago**

La plateforme est utilisée depuis quelques semaines. Des ajustements sont toujours nécessaires. Lorsque nous sommes informés de problèmes d'utilisation, nous relayons l'information pour faire corriger la situation. Nous nous assurons du respect de l'entente locale quant à la répartition des absences. N'hésitez pas à communiquer au besoin.

### **Fête des retraités**

La fête des retraités se tiendra à nouveau à l'Auberge des îles à St-Gédéon. La carte est en production et sera envoyée aux équipes concernées.

### **Protection du pouvoir d'achat**

Dans notre entente nationale, il y a une clause de protection du pouvoir d'achat en lien avec l'augmentation de 2,6% d'avril 2025. Par conséquent, si l'inflation de avril 2025 à mars 2026 est supérieure à 2,6%, il y aura un ajustement du salaire **non rétroactif** jusqu'à

concurrence de 1% supplémentaire. Les données de l'inflation devraient être connues vers le 20 avril. Nous vous informerons de la suite.

### **Élections au Conseil exécutif syndicale**

Le processus de mise en candidature pour le Conseil exécutif syndical est ouvert. Le poste de vice-présidence, de personne conseillère #2 au préscolaire et au primaire ainsi que celui de personne conseillère #2 au secondaire sont à pourvoir. Les personnes intéressées ont jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour soumettre leur candidature.

### **Formulaire de candidature -Avril 2026**

### **Sondage : Promotion sans les acquis**

Les résultats du sondage sont accessibles sur la page Facebook du Syndicat. La FSE est en démarche afin de rencontrer le ministère de l'éducation pour discuter de la problématique et amorcer des discussions afin d'améliorer la situation.

### **Colloque FSE**

Le colloque de la FSE se tiendra à Québec le 30 avril et 1e mai prochain. Plusieurs thèmes seront abordés dont l'intelligence artificielle, la formation initiale et le leadership professionnel. Les discussions serviront à la FSE pour ses prises de positions publiques ou avec le ministère.

### **Ordre professionnel**

Au cours de la dernière année, le Conseil fédéral de la FSE a procédé à une analyse de la conjoncture quant à la possibilité d'un ordre professionnel pour le personnel enseignant. Plusieurs aspects ont été abordés et plusieurs échanges ont eu lieu dans le cadre des différentes rencontres. Le constat demeure le même, la FSE considère qu'un ordre professionnel n'aura pas d'effet positif pour notre profession.

### **Campagne X mauve**

Le 9 avril dernier, les 4 syndicats de l'enseignement de la régions ont lancé la campagne X mauve. Cette campagne à pour but de dénoncer la violence dans le milieu scolaire et de mettre en œuvre des actions concrètes pour que le nombre d'événements violents diminue. Nous vous invitons à porter le x mauve quotidiennement afin de renforcer notre solidarité pour : *Mettre un X sur la violence en milieu scolaire.*

### **Réduction de tâche**

Il y a encore des problématiques quant à l'application de la réduction de tâche. Nous sommes en attente d'une rencontre avec les ressources humaines depuis octobre dernier. Nous avons tout de même eu la confirmation que le temps supplémentaire effectué sera reconnu.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'information : 418-662-7692